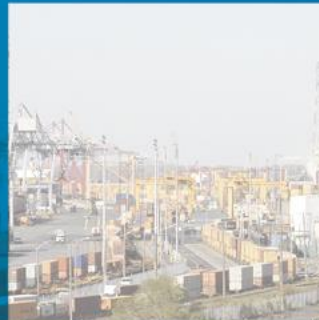




MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE
ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

Guide de gestion de la vitesse sur le réseau routier municipal en milieu urbain



Catherine Berthod, ing., urb.
23 novembre 2016
Congrès Infra 2016, Montréal

Plan de la présentation

1. Contexte et enjeux liés à la vitesse
2. Guide Gestion de la vitesse sur le réseau routier municipal en milieu urbain, 2015
 - a) Où appliquer le guide
 - b) Contenu du guide
 - c) Zones scolaires
 - d) Limites de vitesse de 30 km/h, 40 km/h, 50 km/h et 70 km/h
3. Limite de vitesse. Cadre légal et réglementaire
4. Aménagements sur le réseau routier municipal
5. Conclusion

Gestion de la vitesse sur le réseau routier municipal en milieu urbain

Des enjeux complexes

- Attitude par rapport à la vitesse
- Vitesses souvent trop élevées en regard de la fonction de la route et des usagers qui y circulent
- Limites de vitesse peu respectées
- Effets négatifs
 - ✓ Sécurité routière
 - ✓ Sentiment de sécurité des piétons et des cyclistes
 - ✓ Bruit
 - ✓ Qualité de vie...



Gestion de la vitesse sur le réseau routier municipal en milieu urbain

Limite de vitesse
Aménagements
Sensibilisation des usagers
Contrôle policier



Photo Ville de Chambly



Photo Ville de Montréal



TROP VITE? TROP TARD!
TOLÉRANCE ZÉRO À BLAINVILLE





Vitesses et débits des
différents usagers :
conditionnent le partage
de l'espace



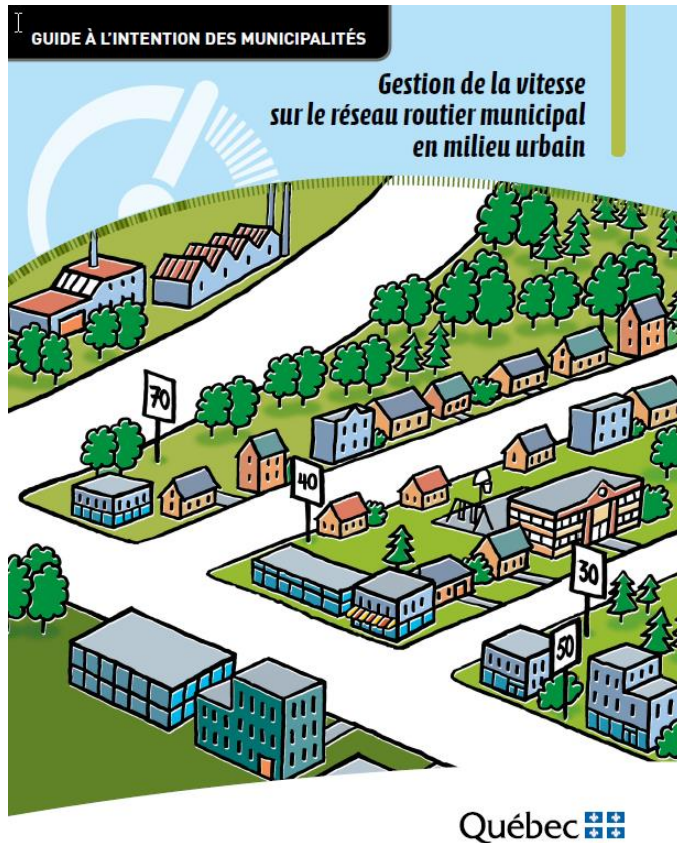
Gestion de la vitesse sur le réseau routier municipal en milieu urbain

- Tendances
 - ✓ Révision des limites de vitesse à l'échelle de la municipalité
 - ✓ Baisse des limites de vitesse
 - ✓ Zones scolaires en milieu urbain : 30 km/h
 - ✓ Aménagements modérateurs de la vitesse
 - ✓ Principes de détermination des limites de vitesse pas toujours respectés
 - ➔ Besoin d'une documentation technique à jour pour faciliter les décisions des municipalités
- Travaux de la Table québécoise de la sécurité routière

Vitesse sur le réseau routier municipal

Documentation technique

Milieu urbain : Guide, 2015

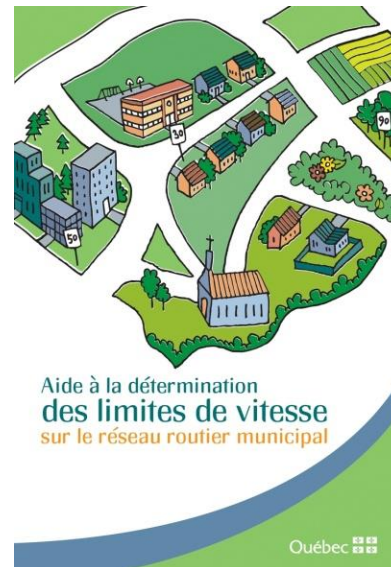


www.transports.gouv.qc.ca

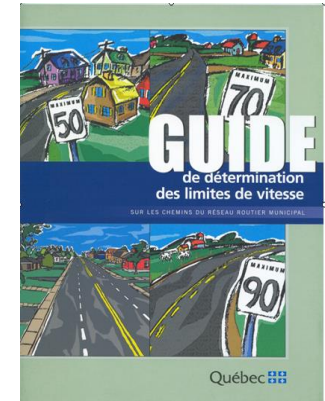
Sécurité et signalisation

Modification d'une limite de vitesse sur le réseau municipal

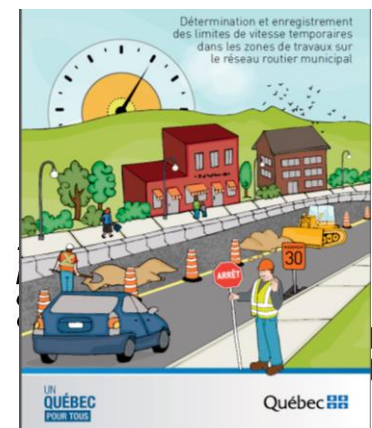
Milieux urbain et rural : Dépliant, 2008



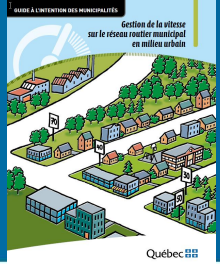
Milieu rural : Guide, 2002



Zones de travaux routiers, 2013



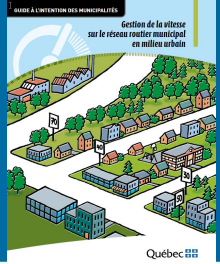
Guide de gestion de la vitesse en milieu urbain



Où appliquer le guide ?

- Réseau routier municipal
- Milieu urbain
 - Routes et rues municipales desservant principalement des terrains bâtis, situées dans un village, dans l'ensemble du territoire urbanisé d'une ville ou à l'intérieur d'un périmètre d'urbanisation
 - Artères, collectrices municipales, rues locales
 - Rues qui desservent des usages résidentiels, commerciaux, institutionnels, récréatifs et industriels
 - Partie des routes rurales qui traverse un village ou un milieu bâti
- Limites de vitesse fixes et variables (pas dans les zones de travaux routiers)

Guide de gestion de la vitesse en milieu urbain



1. La vitesse en milieu urbain : de nombreux enjeux
2. Démarche d'intervention en matière de gestion de la vitesse en milieu urbain

2.1 Nécessité d'une démarche globale

2.2 Objectifs visés

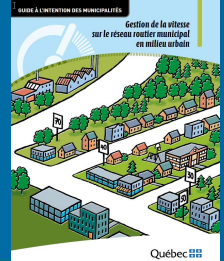
- ✓ Encourager des vitesses pratiquées sécuritaires
- ✓ Favoriser les déplacements actifs, collectifs et alternatifs, et améliorer leur sécurité ainsi que le sentiment de sécurité, notamment de la part des personnes handicapées et des personnes à mobilité réduite
- ✓ Préserver la fonction de circulation motorisée sur les artères et collectrices
- ✓ Assurer un meilleur partage de l'espace et de la route

Transports,
Mobilité durable
et Électrification
des transports

Québec



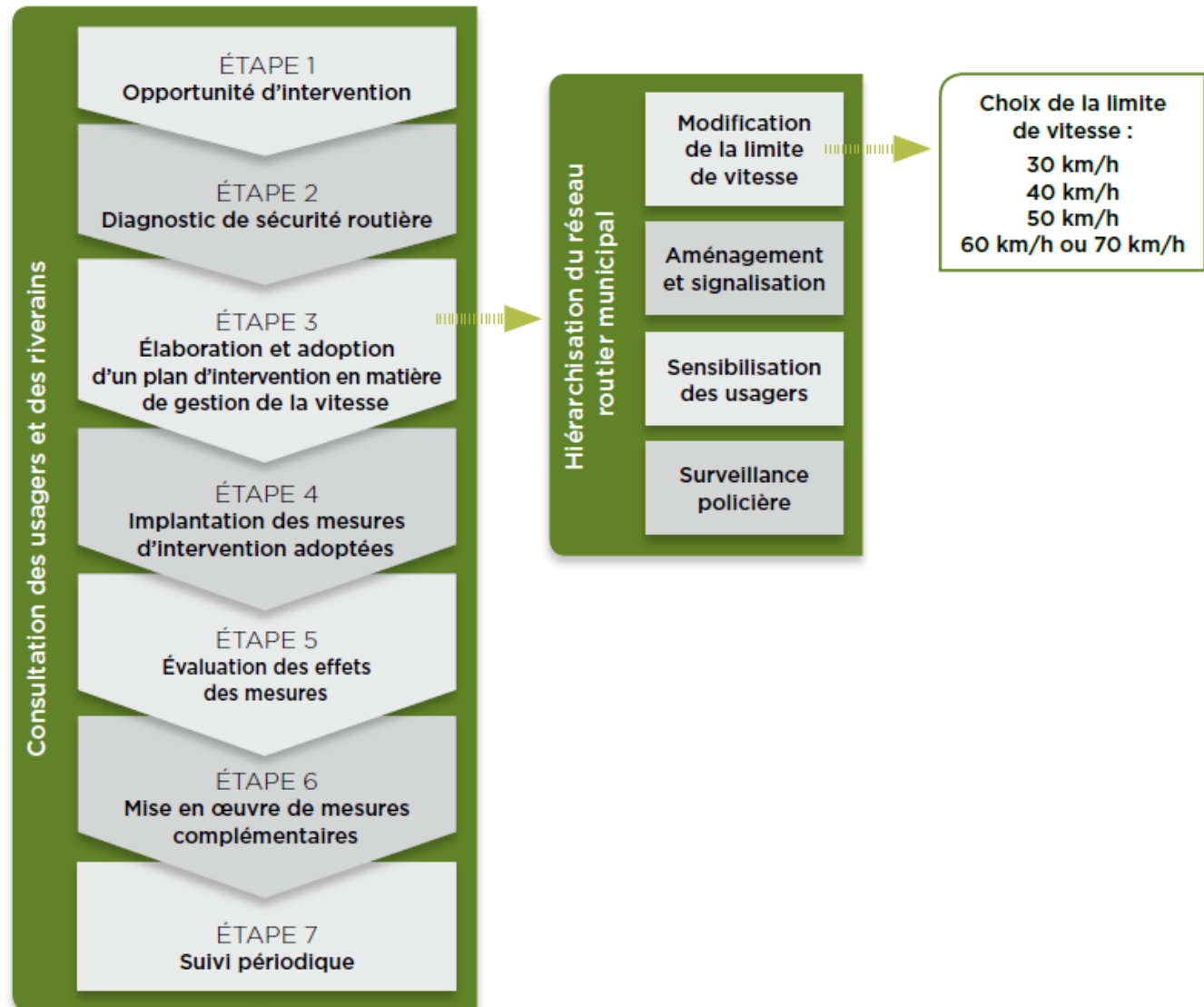
Guide de gestion de la vitesse en milieu urbain



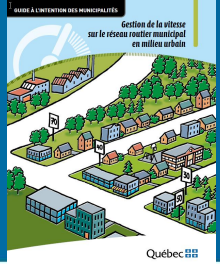
2.3 Étapes de la démarche :

Description de chaque étape

+ Références



Guide de gestion de la vitesse en milieu urbain



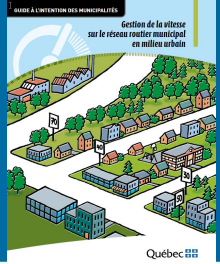
3. Détermination des limites de vitesse sur les rues municipales en milieu urbain

3.1 Nécessité de fixer des limites de vitesse adéquates

3.2 Principes de base

- ✓ Crédibilité de la signalisation
- ✓ Harmonisation des exigences à l'égard des conducteurs
- ✓ Uniformisation des limites de vitesse
- ✓ Prise en compte des usagers vulnérables et des activités riveraines
- ✓ Efficacité du contrôle policier
- ✓ Importance de l'éducation
- ✓ Longueurs des zones de limite de vitesse

Guide de gestion de la vitesse en milieu urbain



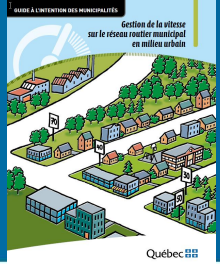
Type de rues	Limite de vitesse pouvant être envisagée
Zones scolaires et zones de terrain de jeux	30 km/h ou 50 km/h
Rues résidentielles, locales tertiaires	30 km/h
Rues locales résidentielles, rues collectrices résidentielles ou mixtes	40 km/h
Artères, collectrices, rues locales	50 km/h
Artères, collectrices de 4 voies et plus	70 km/h (60 km/h)

Conditions

- ✓ En fonction principalement des caractéristiques de la rue, pour que la limite de vitesse soit crédible et respectée par les conducteurs
- ✓ Considérer au moins l'ensemble du quartier dans lequel se situe la rue à l'étude, et, de préférence, l'ensemble de la municipalité ou de l'agglomération
- ✓ Hiérarchie des limites de vitesse proposée : une étape réaliste dans la mise en œuvre à long terme des principes de l'approche Système sûr
- ✓ Limites de vitesse plus basses : nécessité d'autres mesures (aménagement) pour que la limite de vitesse soit cohérente avec l'environnement routier

Transports,
Mobilité durable
et Électrification
des transports

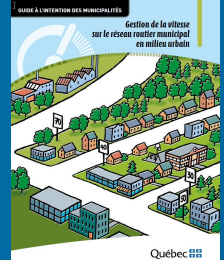
Guide de gestion de la vitesse en milieu urbain



Pour chaque limite de vitesse

- Conditions d'application; conditions dans lesquelles cette limite sera crédible et respectée par les conducteurs
- Aménagements modérateurs de la vitesse pouvant être envisagés
- Proposition de partage de l'espace entre les différents usagers
 - ✓ Piétons – personnes à mobilité réduite
 - ✓ Cyclistes

Guide de gestion de la vitesse en milieu urbain/ Zones scolaires



- Zones situées sur des rues locales et collectrices municipales où la limite de vitesse est de 40 km/h ou 50 km/h : **30 km/h** (en tout temps ou durant la période d'activité)
- Zones situées sur des artères où la limite de vitesse est de 50 km/h : **50 km/h ou 30 km/h**
- Zones situées sur des rues où la limite de vitesse est supérieure à 50 km/h : **50 km/h**
- Partage de l'espace
 - ✓ Trottoirs des deux côtés de la rue, déneigés l'hiver



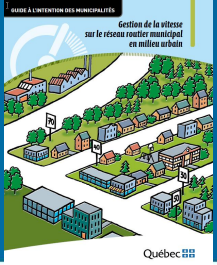
Guide de gestion de la vitesse en milieu urbain / Limite de 30 km/h



- Sur des rues locales tertiaires (rues résidentielles ou le débit journalier moyen annuel est inférieur à 500 véhicules par jour)
- Caractéristiques des rues existantes pour que la limite de vitesse soit crédible, si aucune autre mesure
 - ✓ Largeur de roulement (excluant stationnement ou accotement) inférieure à 6 m
 - ✓ Stationnement sur la rue permis d'un côté, voire des deux côtés, taux élevé d'occupation
 - ✓ Distance maximale que peut avoir à parcourir un conducteur, avant d'atteindre une rue où la limite de vitesse est de 40 km/h ou 50 km/h, inférieure à 1 km
- Conditions restrictives
- Partage de l'espace
 - ✓ Cyclistes sur la chaussée
 - ✓ Contresens cyclable à envisager



Guide de gestion de la vitesse en milieu urbain / Limite de 40 km/h



- Sur les rues locales résidentielles et des rues collectrices où l'activité commerciale ou résidentielle est dense
- Caractéristiques des rues existantes pour que la limite de vitesse soit crédible, si aucune autre mesure
 - ✓ Maximum d'une voie par direction
 - ✓ Largeur entre bordures variant entre 8 et 10 m
- Partage de l'espace
 - ✓ Trottoirs des deux côtés le long des zones de terrains de jeux, des résidences pour personnes âgées et des établissements hospitaliers. Déneigés l'hiver
 - ✓ Trottoirs généralement nécessaires le long des rues collectrices
 - ✓ Cyclistes sur la chaussée
 - ✓ Contresens cyclable pouvant être autorisé



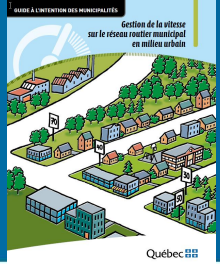
Guide de gestion de la vitesse en milieu urbain / Limite de 50 km/h



- En agglomération (Code de la sécurité routière)
- Rues à privilégier
 - ✓ Débits de circulation élevés, prépondérance de la circulation motorisée
 - ✓ Artères et collectrices, routes en traversée d'agglomération
- Aménagements modérateurs de la vitesse pouvant être envisagés
- Partage de l'espace
 - ✓ Trottoirs des deux côtés sur les artères et collectrices municipales. Déneigés en hiver
 - ✓ Aménagement des traversées piétonnes
 - ✓ Bande ou piste cyclable (normes de conception routière)



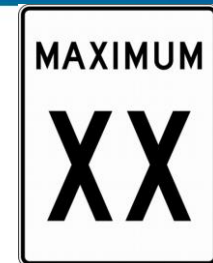
Guide de gestion de la vitesse en milieu urbain / Limite de 70 km/h



- Rues où la limite de 70 km/h peut être envisagée
 - ✓ Artères et collectrices municipales de 4 voies et plus, et collecteurs
 - ✓ Circulation motorisée prépondérante
 - ✓ Intersections et accès directs peu fréquents
- Séparation des usagers
 - ✓ Trottoirs
 - ✓ Passages piétons –
Aux feux : temps de traversée adéquat
 - ✓ Piste cyclable
(normes de conception routière)
 - ✓ Stationnement sur rue non recommandé



Limite de vitesse sur le réseau routier municipal- Cadre légal et réglementaire

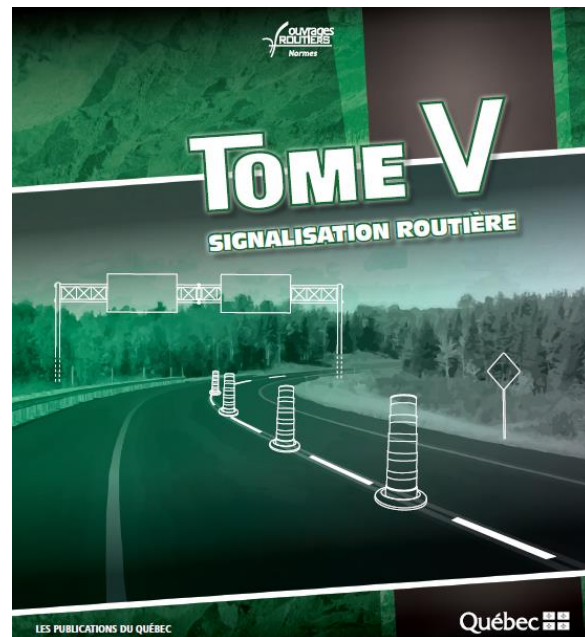


Limites de vitesse fixes ou variables

- Prescrites par le Code de la sécurité routière, selon la catégorie de route et le milieu (art. 328)
- Possibilité pour une municipalité de modifier une limite sur le réseau routier dont elle a la responsabilité (art. 626)
- Procédure établie par le Code (art. 626)
- Adoption d'un règlement
 - ✓ Transmission du règlement au Ministre dans les 15 jours de son adoption, accompagné d'un plan d'information et de signalisation
 - ✓ Entrée en vigueur 90 jours après l'adoption, à moins d'un avis de désaveu du Ministre publié à la Gazette officielle

Limite de vitesse sur le réseau routier municipal- Cadre légal et réglementaire

- Signalisation
 - ✓ Installation de la signalisation de limite de vitesse seulement à l'entrée en vigueur du règlement
 - ✓ Référence : Collection Normes – Ouvrages routiers. Tome V. Signalisation routière
 - Chapitre 2 : Prescription
 - Chapitre 3 : Danger
 - ✓ Contenu réglementaire (entre bordures grises) : tout gestionnaire de réseau routier est tenu de se conformer aux normes du Tome V lorsqu'une obligation y est mentionnée



Aménagements sur le réseau routier municipal

- Documentation technique
 - ✓ Références dans le Guide de gestion de la vitesse, 2015
 - ✓ Normes de conception routière
- Financement de travaux d'infrastructures
 - ✓ MAMOT. Programmes d'aide financière
 - ✓ MTMDET. Programmes d'aide financière à la voirie locale
 - Axe Immobilisation
 - Aide à l'amélioration du réseau routier municipal
 - Réhabilitation du réseau routier local (2016-2018)
 - Volet Redressement des infrastructures routières locales
 - Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local

**Date limite pour une
demande RRRL :
30 novembre 2016**

- www.transports.gouv.qc.ca
Aide financière – Municipalités
- www.mamrot.gouv.qc.ca



Transports,
Mobilité durable
et Électrification
des transports

Québec 

Aménagements sur le réseau routier municipal

Programme Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal



- Lancé en 2012
- Financement jusqu'à 100 % de la réalisation d'un diagnostic et d'un plan d'action de sécurité routière en milieu municipal (réseau routier municipal)
- Organismes admissibles : MRC, agglomérations, municipalités exerçant les compétences de MRC
- Avantages
 - ✓ Meilleure connaissance des problématiques de sécurité routière
 - ✓ Identification des interventions les plus efficaces
 - ✓ Mise en place d'un partenariat durable
 - ✓ Possibilité de faire une demande pour des travaux d'intervention dans le cadre du programme Réhabilitation du réseau routier local, volet Redressement des infrastructures routières locales

Transports,
Mobilité durable
et Électrification
des transports

Québec 

Conclusion

- Importance de bien maîtriser les vitesses
 - ✓ Pour la sécurité de tous les usagers
 - ✓ Pour l'environnement
 - ✓ Pour la qualité de vie
- Un partage de l'espace et des aménagements adaptés à chaque cas et aux besoins de chaque type d'utilisateur
- Des aménagements adaptés à l'hiver

